

Affiché le

Retiré de l'affichage le

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/05/2010**

PRESENTS : François GUETAZ, Monique MOREL, Franck BAILLY, Lucien VIAL, Bruno ARABIA, Paul DURAND, Philippe MARGNAT, Martine NICOT, Patricia PADELLARO, Myriam VIAL, Patrick VITTOZ

I Numérisation du cadastre

Par délibération du 15 octobre 2009, notre commune est signataire d'une convention relative à la numérisation du cadastre avec le Conseil Général de l'Isère.

Le comité de pilotage départemental a donc retenu la commune de Burcin au titre du programme 2010.

Par conséquent et pour mettre en œuvre cette numérisation, la maire propose de signer la convention financière avec l'ensemble des partenaires apportant une participation, à savoir :

ERDF, France télécom, SAFER Rhône-Alpes et Société Pipeline méditerranée Rhône.

Adopté à l'unanimité.

II Finalisation de la mise en œuvre du collecteur d'assainissement

La commune et le cabinet Alp'Etudes ont présenté lors de la réunion publique du 4 mai dernier les modalités de branchement au collecteur et les différents tarifs.

Il sera adressé aux usagers concernés le règlement du service assainissement collectif accompagné du croquis d'installation et d'un courrier explicatif.

III Questions diverses

- Acquisition d'un logiciel de facturation eau/assainissement

Un devis de la société MAGNUS a été établi. Le montant de l'acquisition serait de 1 040 € HT.

- Acquisition d'un photocopieur pour la mairie

Le contrat de maintenance du photocopieur de la mairie arrivant à échéance et compte tenu de la vétusté de ce matériel, le conseil municipal a décidé d'acheter un nouvel appareil.

2 devis ont été étudiés.

La proposition de la papeterie générale a été retenue pour un montant de 2 450 € HT.

- Travaux salle communale : Installation placard et plinthes

Le devis de l'entreprise DURAND est accepté pour un montant de 1 125 € HT.

- Ecole : Visite DDEN

Elle est prévue le vendredi 21 mai à 8 h30.

- Demande de mandatement du CDG 38 concernant le lancement d'une procédure dans le cadre de l'action sociale mutualisée

Par son courrier du 5 mai dernier, le Centre de Gestion a fait le choix de conduire une politique d'action sociale en faveur des agents communaux. Il propose de négocier un contrat cadre ouvert à adhésion facultative des agents dont l'avantage est de mutualiser les coûts en matière de protection santé et de prévoyance contre les accidents de la vie.

Le conseil municipal accepte de mandater le Centre de Gestion de L'Isère.

- Projet ORANGE France

Dans le cadre de l'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile, ORANGE France a contacté la mairie pour la recherche d'un site susceptible de pouvoir recevoir un système antenne, en vue de couvrir les communes de Burcin et Chabons ainsi que la voie ferrée du train Régional.

Le conseil municipal n'est pas favorable à cette implantation.

- Ecole privée le Tulipier Chabons

3 familles de Burcin ont fait le choix d'inscrire leurs enfants à l'école privée le Tulipier de Chabons. A ce titre, celle-ci sollicite le versement d'une contribution financière pour l'accueil des 4 élèves de notre commune.

Le conseil municipal ne donne pas un avis favorable à cette demande.

- Centre médico-scolaire du Territoire de Bièvre Valloire

La Mairie de La Côte St André accueille dans ses locaux le Centre Médico-Scolaire du Territoire de Bièvre Valloire et prend en charge une partie des dépenses de fonctionnement affectés à ce service.

Faisant partie de ce territoire, elle demande à la commune de Burcin de signer une convention formalisant ce partenariat et notifier ainsi notre participation financière.

Le Conseil municipal ne donne pas un avis favorable à cette demande.

A noter :

- Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 17 juin 2010 à 20 h 30

Le Maire,
François GUETAZ

